

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00001 Numéro SIREN : 799 374 707 Nom ou dénomination : 3 MA INGENIERIE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2019 sous le numéro de dépôt 3432

Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 14/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/3432

Déposant :

Nom/dénomination : 3 MA INGENIERIE CONSEIL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 799 374 707

N° gestion : 2014 B 00001



Handwritten signature or mark.

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2018 ③	Net 31/12/2017 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AE	1 397	AG	1 397	
Fonds commercial (1)	AH	15 000	AI	15 000	15 000
Autres immobilisations incorporelles	AK				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM				
Terrains	AO				
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	3 250	AU	2 603	647
Immobilisations en cours	AV		AW		1 341
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	20	CV	20	
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	19 666	BK	4 000	15 667
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens - de services	BN BP		BO BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	123 982	BY	5 600	118 382
Autres créances (3)	BZ	5 250	CA		5 250
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	151 420	CG		151 420
Charges constatées d'avance (3)	CH	9 767	CI		9 767
TOTAL III	CJ	290 418	CK	5 600	284 818
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	310 085	IA	9 600	300 485
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

			Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	1 000	DA 1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
Ecart de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)			DD 100	100
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG	
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI 151 347	97 185
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL 152 447	98 285
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP 4 000	2 000
Provisions pour charges			DQ	
TOTAL III			DR 4 000	2 000
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 71	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	763
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 38 547	65 258
Dettes fiscales et sociales			DY 99 926	98 148
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA 5 494	9 094
Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL IV			EC 144 038	173 263
Ecart de conversion passif	V		ED	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			EE 300 485	273 548

Renvois :

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	144 038	173 263
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		



Handwritten signature/initials.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2017
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG	521 421	FH		FI	521 421
Chiffre d'affaires nets	FJ	521 421	FK		FL	521 421
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	1 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	600
Autres produits (1) (11)					FQ	42
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	523 063
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	155 968
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	-292
Salaires et traitements					FY	155 786
Charges sociales (10)					FZ	54 792
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	695
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	2 000
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 000
Autres charges (12)					GE	813
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	371 762
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	151 301
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	46
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	46
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	46
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	151 347



Handwritten signature/initials.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

										31/12/2018		31/12/2017		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA				
Produits exceptionnels sur opérations en capital										HB				
Reprises sur provisions et transferts de charges										HC				
Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital										HF				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG				
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices (X)										HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	523 109	364 841		
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	371 762	267 657		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)										HN	151 347	97 185		
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme									HO				
(2)	- Produits de locations immobilières									HY				
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG				
(3)	- Crédit-bail mobilier									HP				
	- Crédit-bail immobilier									HQ				
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH				
(5)	- Produits concernant les entreprises liées									IJ				
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées									IK				
(6 bis)	Dont :	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)								HX				
		- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
(6 ter)		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
(9)		- Transferts de charges								A1		690		
(10)		- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3				
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4				
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives				A6		obligatoires	A9						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs										Charges antérieures		Produits antérieurs	



Handwritten signature/initials.

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	16 397	KE		KF
Immobilisations corporelles							
Terrains			KG		KH		KI
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)	L9	KJ		KK		KL
	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1	KM		KN		KO
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2	KP		KQ		KR
Inst. tech., matériel et outillages industriels (dont composants)		M3	KS		KT		KU
- Inst. gales., agencements, aménagements divers			KV		KW		KX
Autres immos. corporelles :	- Matériel de transport		KY		KZ		LA
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		LB	3 250	LC		LD
	- Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG
			LH		LI		LJ
Immobilisations corporelles en cours			LK		LL		LM
Avances et acomptes			LK		LL		LM
TOTAL III			LN	3 250	LO		LP
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T
Autres participations			8U		8V		8W 20
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V
TOTAL IV			LQ		LR		LS 20
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	19 646	ØH		ØJ 20

CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence
		Virement	Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW 16 397
Immobilisations corporelles					
Terrains			1P	LX	LY
Constructions :	- Sur sol propre		IQ	MA	MB
	- Sur sol d'autrui		IR	MD	ME
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IS	MG	MH
Installations techniques, matériel et outillages industriels			IT	MJ	MK
- Inst. gales., agencements, aménagements divers			IU	MM	MN
Autres immos. corporelles :	- Matériel de transport		IV	MP	MQ
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 3 250
	- Emballages récupérables et divers		IX	MV	MW
Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA
Avances et acomptes			NC	ND	NE
TOTAL III			1Y	NG	NH 3 250
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7
Autres participations			1Ø	ØX	ØY 20
Autres titres immobilisés			11	2B	2C
Prêts et autres immobilisations financières			12	2E	2F
TOTAL IV			13	NJ	NK 20
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	ØK	ØL 19 666



Handwritten signature/initials.

5 bis **TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=



Handwritten signature/initials.

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2018

Neant ☐**CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
TOTAL I									
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 397	PF		PG		PH	1 397
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	- matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 908	QM	695	QN		QO	2 603
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 908	QV	695	QW		QX	2 603
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	3 305	OP	695	OQ		OR	4 000

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		Dotations				Reprises				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Différentiel de durée et autres Colonne ❶	Mode dégressif Colonne ❷	Amortissement fiscal exceptionnel Colonnes ❸	Différentiel de durée et autres Colonne ❹	Mode dégressif Colonne ❺	Amortissement fiscal exceptionnel Colonne ❻								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
C o n s t r u c t i o n s	- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
A u t r e s i m m o b i l i s a t i o n s	- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW						NY						NZ	
Total général non ventilé (NS + NT + NU)															
Total général non ventilé (NW - NY)															

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR



Signature

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	3Y	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Z	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A 2 000	4B 2 000	4C	4D 4 000
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5S	5T	5U	5V
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5W	5X	5Y	5Z
TOTAL II	5Z 2 000	5X 2 000	5Y	5Z 4 000
Provisions pour dépréciations				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
- Titres mis en évidence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T 4 200	6U 2 000	6V 600	6W 5 600
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B 4 200	7C 2 000	7D 600	7E 5 600
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 6 200	7D 4 000	7E 600	7F 9 600
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UE 4 000	UF 600	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

10



Handwritten signature/initials

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA	6 720	6 720	
Autres créances clients	UX	117 262	117 262	
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO			
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
- Impôts sur les bénéfices	VM			
Etat et autres collectivités publiques :				
- Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 250	5 250	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
- Divers	VP			
Groupe et associés (2)	VC			
Débiteurs divers	VR			
Charges constatées d'avance	VS	9 767	9 767	
TOTAL	VT	138 999	138 999	
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an - 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	71	71		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	38 547	38 547		
Personnel et comptes rattachés	8C	48 570	48 570		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	18 307	18 307		
- Impôts sur les bénéfices	8E				
Etat et autres collectivités publiques :					
- Taxe sur la valeur ajoutée	VW	31 109	31 109		
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	1 940	1 940		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI				
Autres dettes	8K	5 494	5 494		
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	144 038	144 038		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)	VL	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				



T/C

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS				31/12/2018	
Bénéfice comptable de l'exercice				WA	151 347
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	XE	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	XW	
Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY	
Impôt sur les sociétés				I7	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				18	
- Imposées au taux de 0 %				ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme				WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XR	
Réintég. div. (à détailler) DONT : - Intérêts excédentaires	SU	Zones d'entreprises	SW		
- Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (art 209C)	SX	Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
TOTAL I				WR	151 347
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR.)				WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %				WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
- Imputées sur déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A	XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts :					
Mesures d'incitation					
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY	
Majoration d'amortissement				XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations					
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entreprise en difficulté)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société d'investissements immobiliers cotée	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)	XC
Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			PP
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XS	
Déductions diverses (à détailler)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI	151 347
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	151 347
				XO	



T/C



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits :	- restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
	- imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058 A)	K5	
	- reportables (différence K4-K5)	K6	
	- de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	

II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	15 585

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
TOTAL 8X				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL 9D				
Charges à payer				
TOTAL 9K				
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) YN				

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		



① TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D		Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	0F		TOTAL II	ZH	

Renseignements divers

31/12/2018

31/12/2017

Engagements

Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7	YQ		
Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
Effets portés à l'escompte et non échus	YS		

Détail des postes

- Sous-traitance	YT	106 097	62 505
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois) J8	XQ	3 000	3 000
- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	5 634	5 137
- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES	ST	41 237	30 339
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052	ZJ	155 968	100 980
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YW	1 789	978
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z	-2 081	2 743
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052	YX	-292	3 721

TVA

Montant de la TVA collectée	YY	106 329	67 214
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	28 820	9 261

Divers

Montant brut des salaires	0B	124 114	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition	0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	ZK	1.47 %	1.67 %
Numéro de centre de gestion agréé XP 101330		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH

Régime de groupe

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL	
		Plus-values à 19 % JM		Imputations JC	
Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO	
		Plus-values à 19 % JP		Imputations JF	
		Sté mère/filiale ? JH		N° SIRET société mère JU	



Handwritten signature/initials

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL I					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
		N-3			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					



14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou 16,5 %		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)							



Handwritten signature/initials.

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS align="center">4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS align="center">5					
	TOTAL (lignes 4 + 5) align="center">6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	



15 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		YP	3
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	521 421
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		OT	
	TOTAL I	OX	521 421
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	42
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	1 000
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XI	
	TOTAL II	OM	1 042
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		OR	152 968
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	813
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY	
	TOTAL III	OJ	153 781
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	368 682
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)		SA	368 682
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	521 421
Effectifs au sens de la CVAE		EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	du 01/01/2018	au	31/12/2018
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.



Handwritten signature/initials.

⑦ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

N° SIREN	799374707
Dénomination de l'entreprise	3MA INGENIERIE CONSEIL SAS
- N°, Type et nom de voie	RUE LAMOULY
Adresse : - Code postal	64600
- Ville	ANGLET

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	95
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	905

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou d'actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse : N° et Voie	Commune		<u>Pays</u>
Code postal			

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom patronymique / Prénom	MATHIEU	% de détention	89.50	Nb de parts ou d'actions	895
Nom marital	MAS						
Naissance : Date	12/11/1977	N° Département					
Commune	PARIS 12E					<u>Pays</u>	
Adresse : N° et Voie						<u>Pays</u>	FR
Code postal	64600	Commune	ANGLET				



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐ x

N° SIREN	799374707
Dénomination de l'entreprise	3MA INGENIERIE CONSEIL SAS
- N°, Type et nom de voie	RUE LAMOULY
Adresse : - Code postal	64600
- Ville	ANGLET

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :		N° et voie		<u>Pays</u>	
Code postal		Commune			



✓✓

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Forme juridique / Dénomination

Complément de dénomination

Adresse

PME au sens communautaire

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	4 146
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	534

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

Dont préfinancement

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

69 095

Montant des rémunérations n'excédant pas 2.5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail

Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")

BFR

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant



Handwritten signature/initials.

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2018

A. Identification du déclarant			
Forme juridique / Dénomination	SAS 3MA INGENIERIE CONSEIL SAS		
Complément de dénomination			
N° SIREN	799374707		
N° de Téléphone			
Adresse Mail	saez@groupe-ic.fr		
Adresse	- N°, Type et nom de voie	RUE LAMOULY	
	- Complément de distribution	84 B	
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	64600 ANGLET	
Référence d'obligation fiscale	BICI	Code activité NAF	7112B
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			
B. Identification du Conseil			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			
C. Régime Fiscal			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IR Impôt sur le revenu		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D. Périodes			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2018		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2018		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêt provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2017		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E. Monnaie			
Code monnaie	EUR		



Handwritten signature or mark.

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2018

Produits à recevoir	Montant



A/C

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2018

Charges à payer	Montant
4081000	95
408100	5 571
408103	20 501
408104	1 440
428200	10 823
428600	12 434
428610	24 823
428620	490
428650	4 344
448602	858
448603	822
448605	260



DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2018

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
486000			9 667		
486100			100		



A/C

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2018

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel



Handwritten signature or initials.

INFORMATIONS IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2018

Libellés	Réponses
IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	
Forme juridique Code Activité de la famille comptable (Table NAFU) (B) Code Activité Libre (sur demande de l'OGA) (C)	Société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle
IDENTIFICATION DE L'ÉDITEUR ET DU LOGICIEL	
Nom de l'éditeur Nom du logiciel qui a produit la déclaration fiscale Référence du logiciel comptable (numéros de version et de révision)	IBIZA SOFTWARE Plateforme Comptable 7.0
PÉRIODE	
Date de début exercice N Date de fin exercice N Date d'arrêt provisoire (D)	01/01/2018 31/12/2018
MONNAIE	
Monnaie Situation au regard de la TVA (E) -Si partiellement à TVA, Coefficient de déduction (en %)	EUR Recettes soumises en totalité à TVA
DÉCLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement (F)	Non
ADHÉRENT SANS CONSEIL (G)	
Nous attestons que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel. (H)	

Renvois :

(B) Le code activité de la famille comptable (NAFU) est sur 6 caractères. Il est fortement préconisé lors de l'envoi vers des OGA membres de la famille comptable. La table des codes NAFU est téléchargeable sur le site EDIFICAS.

(C) Le code activité doit être présent sur la demande éventuelle du destinataire. (B) et (C) Il est fortement recommandé qu'un de ces codes soient transmis.

(D) La mention Déclaration rectificative ne porte que sur les seuls tableaux fiscaux (y compris les annexes libres) à partir du moment où une information au moins sur ces tableaux fiscaux a été modifiée. Il s'agit donc d'indiquer seulement qu'il s'agit d'une transmission contenant ou non la rectification de la déclaration fiscale.

(E) Dans les situations (1) et (2), les tableaux de rapprochement TVA ne sont pas à transmettre.

(F) La mention Déclaration rectificative ne porte que sur les seuls tableaux fiscaux (y compris les annexes libres) à partir du moment où une information au moins sur ces tableaux fiscaux a été modifiée. Il s'agit donc d'indiquer seulement qu'il s'agit d'une transmission contenant ou non la rectification de la déclaration fiscale.

(G) ADHERENTS SANS CONSEILS, ATTESTATION DE LOGICIEL CONFORME :
Ce cadre est réservé aux adhérents sans membre de l'ordre des experts-comptables pour établir leur COMPTABILITE mais qui la tiennent au moyen d'un système informatisé et qui ont la possibilité de produire leur liasse et les tableaux OG au format EDI

(H) Si cette case est cochée, cela dispense de fournir à l'OGA une attestation de conformité du fichier des écritures comptables (détention par l'adhérent de l'attestation fournie par l'éditeur).



Handwritten signature/initials.

DÉCLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Exercice clos le 31/12/2018

Je soussigné(e),	
Identification du professionnel de la comptabilité	
Forme juridique / Dénomination	SARL AUDIT ADOUR CONSULTANT
Complément de dénomination	
Numéro SIRET	35293699100046
Adresse : N° , Type et nom de voie	84b avenue de la Légion Tchèque
Complément de distribution	
Lieu-dit, hameau	
Code postal / Ville / Pays	64100 BAYONNE FR
déclare que la comptabilité de :	
Identification de l'entreprise adhérente	
Forme juridique / Dénomination	SAS 3MA INGENIERIE CONSEIL SAS
Complément de dénomination	
N° SIREN	799374707
Profession de l'adhérent	
Profession	Ingénierie, études techniques
adhérent du centre de gestion agréé	
Identification du centre de gestion / organisme mixte de gestion	
N° agrément	101330
Forme juridique / Dénomination	CEGECOB
Complément de dénomination	
Adresse : N° , Type et nom de voie	PLACE DE LA BOURSE
Complément de distribution	
Lieu-dit, hameau	
Code postal / Ville / Pays	33050 BORDEAUX FR
est tenue ou surveillée et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité. (A)	
Tenue	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel. ☒	
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
Le : 04/04/2019	A : BAYONNE
Signataire : Titre, nom et prénom (B)	M LAJOUANE PIERRE
Qualité	Expert-comptable

Renvois :
(A) Les réponses possibles sont « tenue » ou « surveillée »
(B) Le nom du signataire doit être le nom de l'expert-comptable et non pas le nom du cabinet ou de l'émetteur récupérés à partir des NAD entête



Handwritten signature/initials

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Exercice clos le 31/12/2018

Généralités		Réponses
Personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet :	- Nom - Prénom - Qualité - Mail	IAJOUANE Pierre expert aac@aac64.com

Renseignements divers		Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ?		Non applicable
Statut du conjoint dans l'entreprise		Ne travaille pas dans l'entreprise
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération		
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)		
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent ?		Oui
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ?		Oui
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers :		Non applicable
y a-t-il eu réintégration des charges financières ?		
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable		Non applicable
Si la présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ?		
Si l'adhérent a cessé son activité :		
- Date de la cessation		
- Motif de la cessation		
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels non salarié de source étrangère ?		
Y a t'il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ?		Non
Désignation		Montant de l'acquisition

Autres données chiffrées de l'exercice		Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)		
Emprunts contractés		
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)		
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042) :		
- Montant des cotisations TNS obligatoires		
- Montant des cotisations TNS non obligatoires		

Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes (A) :

Renvoi :

(A) De nombreux exemples sont indiqués dans le guide d'utilisation des tableaux OG FCGA ANPRECEGA

RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

Transfert de charges, déductions comptables, réintégrations fiscales des charges mixtes et déductions fiscales dont plus-values exonérées				
Libellés	Montant Total	Montant		
		Transfert de charges	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
CHARGES MIXTES				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)				
Habitation				
dont taxe foncière				
Autres dépenses liées à l'habitation				
PRÉLÈVEMENTS EN NATURE				
Marchandises				
Matières premières				
Fournitures consommables et charges externes				
RÉMUNÉRATIONS				
Salaires				
dont indemnités journalières des salariés				
Charges sociales sur salaires				
Cotisations sociales personnelles de l'exploitant				
- Du conjoint				
Rémunération : - De l'exploitant et/ou gérant				
- Des associés non gérants				
IMPÔTS ET TAXES				
CSG non déductible				
FRAIS FINANCIERS				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme				
Intérêts sur crédits à court terme				
AUTRES				
Amendes				
Frais de tenue de comptabilité et d'adhésion à un OGA (2/3 des dépenses dans la limite de 915 €)				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme				
Divers :				
TVA REVERSÉE SUR CHARGES MIXTES				
Déductions fiscales				Montant déduit
Plus-values				
Article du CGI permettant l'exonération :				
- 151 septies				
- 151 septies A				
- 151 septies B				
- 238 quinquies				
- Autres :				
Plus-value court terme différée				
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12,8 %				
Autres déductions fiscales				



T/C

TVA COLLECTÉE

Exercice clos le 31/12/2018

(page 1/3)

Renseignements généraux concernant la TVA								Réponses		
TVA sur les débits ou encaissements ? Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel: lettre d'option adressée à l'administration ?								Débits		
N° Compte	Données comptables	Total HT	Répartition chiffre d'affaires (1)							
			Taux (%) 20.00	Taux (%) 10.00	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Exo
Détails des comptes 70										
70		521 422	518 522	2 900						
Total CA										
	Si TVA sur la marge, Marge HT (si TVA sur marge non comprise dans détail ci-dessus)									
Produits - autres classe 7 - autres opérations (+ et -) (2)										
Acquisitions intracommunautaires										
Achat Auto-liquidés (sous-traitance bâtiment, télécartes, etc.)										
Correction début d'exercice - Compte de régularisation fin d'exercice (N-1)										
4181	+ Clients - Factures à établir									
4198	- Avoirs à établir									
4687	+ Produits à recevoir									
487	- Produits constatés d'avance									
Si TVA sur Encaissements										
410 à 4164	+ Créances clients									
411		101 712	101 712							
416		4 200	4 200							
4191 4196 4197	- Avances clients									
	+ Effets escomptés non échus									
	+/- Autres									



TVA COLLECTÉE

Exercice clos le 31/12/2018

(page 2/3)

N° Compte	Données comptables	Total HT	Répartition chiffre d'affaires (1)							
			Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Exo
			20.00	10.00						
Correction fin d'exercice - Compte de régularisation fin d'exercice (N)										
4181	- Clients - Factures à établir									
4198	+ Avoirs à établir									
4687	- Produits à recevoir									
487	+ Produits constatés d'avance									
Si TVA sur Encaissements										
410 à 4164	- Créances clients									
411		95 776	93 944	1 832						
416		5 600	5 600							
4191 4196 4197	+ Avances clients									
	- Effets escomptés non échus									
	+/- Autres									



TVA COLLECTÉE

Exercice clos le 31/12/2018

(page 3/3)

N° Compte	Données comptables	Total HT	Répartition chiffre d'affaires (1)								
			Taux (%) 20.00	Taux (%) 10.00	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Exo
Autres corrections											
654 6714	- Créances irrécouvrable	800	800								
	+/- régularisations (N-1) en base (3)										
	Base HT taxable	525 158	524 090	1 068							
	Base HT déclarée	531 643	531 643								
	Ecart en base (à justifier)	-6 485	-7 553	1 068							
	TVA à régulariser	-1 404	-1 511	107							
Soldes des comptes TVA à la clôture		Soldes :	Taux (%) 20.00	Taux (%) 10.00	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Taux (%)	Exo
4457	TVA collectée		18 397	290							
4455	TVA à décaisser	-11 017									
44567	Crédit de TVA										
4458 (44587)	TVA à régulariser	-1 404	-1 511	107							
Commentaires, remarques, précisions de toutes natures :											
Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant											
Date de la déclaration					Montant						
31/01/2019					-1 404						
TVA DÉDUCTIBLE											
Montant HT des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable											
Renvois :											
(1) Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant. Les taux à zéro ne sont pas acceptés.											
(2) Cette partie peut contenir les informations suivantes : Productions d'immobilisations, Cessions d'immobilisations, Transferts de charges, etc...											
(3) Régularisations positives ou négatives des bases concernant l'exercice précédent.											



PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS

Exercice clos le 31/12/2018

[illegible]

3 MA INGENIERIE CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : ANGLET (64600) – 84 bis Rue Lamouly

RCS de BAYONNE N°799 374 707

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 22 MAI 2019**

L'an deux mille dix neuf

Le 22 Mai à 14h 30

L'Assemblée Générale de la société « 3 MA INGENIERIE CONSEIL » s'est tenue au siège social.

SONT PRESENTS :

La société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION », Actionnaire, propriétaire de 95 actions

Monsieur Mathieu MAS, Actionnaire, Président, propriétaire de 895 actions

Monsieur Bernard ABAD, Actionnaire, Directeur Général, propriétaire de 10 actions

La totalité du capital étant présente, l'Assemblée Générale est déclarée compétente pour délibérer.

Quitus définitif est donné de la convocation.

L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018
- Affectation du résultat de l'exercice
- Quitus au Président
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce
- Pouvoirs

Diverses observations sont échangées, puis le Président met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour :

1

17

BA



PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale qui se reconnaît valablement convoquée et qui donne au Président quitus de sa convocation, après lecture de son rapport sur les comptes et résultats de l'exercice social clôturé le 31 Décembre 2018, approuve dans toutes leurs parties lesdits comptes et bilan tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

Comme conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale donne au Président quitus plein entier et définitif de ses fonctions au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prenant acte de ce que les résultats de l'exercice clôturé le 31 Décembre 2018 se soldent par un Bénéfice de 151.347 Euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Distribution de la somme de 151.000 Euros, soit un dividende de 151 Euros par action.
Attribuée, en vertu de l'article 11 des Statuts et de l'Assemblée Générale du 16/10/2017, comme suit :

Monsieur Bernard ABAD pour 20% : 30.200 Euros

Le solde, soit la somme de 121.078 Euros, aux associés en proportion de leurs droits :

Monsieur Mathieu MAS : 108.116 Euros

La société GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION : 12.684 Euros

Le solde, soit la somme de 347 Euros, est affecté au poste « Autres réserves ».

En ce qui concerne les personnes physiques :

Ce dividende sera mis en paiement en une fois ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale rappelle qu'il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice clos le 31/12/2015 : 123.110 Euros

Exercice clos le 31/12/2016 : 120.981 Euros

Exercice clos le 31/12/2017 : 97.185 Euros

M²
BA

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de Commerce et en autorise la poursuite pour l'avenir, savoir :

- Approbation de la convention liant notre société avec la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION », ayant abouti à une facturation au titre des prestations de secrétariat pour un montant de 21.483 Euros.
- Approbation de la convention intervenue entre notre société et la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION », désormais matérialisée par une convention de trésorerie en date du 15/01/2018, fixant le montant du taux d'intérêt des sommes que les sociétés peuvent se prêter. Le taux étant appliqué le dernier jour de chaque mois sur le solde dû.
- Approbation des conventions de prestation de sous-traitance, ainsi que de location immobilière, liant notre société à la société « IGC » ayant abouti aux facturations suivantes :
 - o Prestation sous-traitance : 2.3500 Euros
 - o Location bureau : 3.000 Euros
- Approbation du maintien du contrat de travail liant la société et Monsieur Bernard ABAD. La rémunération d'un montant annuel brut de 55.020 Euros reste donc entièrement soumise aux cotisations ASSEDIC.

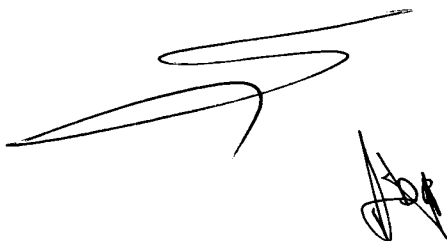
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 H.



M³ BA

3 MA INGENIERIE CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : ANGLET (64600) – 84 bis Rue Lamouly

RCS de BAYONNE N°799 374 707

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT **(CONVENTIONS ARTICLE L 227-10)**

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, le Président doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son président, l'un de ses dirigeants ou l'un de ses actionnaires.

Concernant l'exercice clos au 31/12/2018, les conventions passées avec la société sont les suivantes :

- Convention liant notre société avec la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION » ayant abouti à une facturation au titre des prestations de secrétariat pour un montant de 21.483 Euros.
- Convention intervenue entre notre société et la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION », matérialisée par une convention de trésorerie en date du 15/01/2018, fixant le montant du taux d'intérêt des sommes que les sociétés peuvent se prêter. Le taux étant appliqué le dernier jour de chaque mois sur le solde dû.
- Conventions de prestation de sous-traitance, ainsi que de location immobilière, liant notre société à la société « IGC » ayant abouti aux facturations suivantes :
 - Prestation sous-traitance : 2.3500 Euros
 - Location bureau : 3.000 Euros
- Contrat de travail liant la société et Monsieur Bernard ABAD pour une rémunération d'un montant annuel brut de 55.020 Euros.

Le Président



Philippe MAYERAU CASAMAYOU

Avocat au barreau de Bayonne

Bayonne, le 11 Juin 2019

Greffe du Tribunal de Commerce de
Bayonne

1 Avenue Marie Anne de Neubourg
64100 – BAYONNE

Réf : 3 MA INGENIERIE CONSEIL
RCS BAYONNE N° 799 374 707

14 JUIN 2019

Monsieur le Greffier,

Vous voudrez bien trouver ci-joint le dossier d'approbation des comptes de la société visée en référence, pour l'exercice clos au 31/12/2018.

Liste des pièces jointes :

- PV d'Assemblée Générale
- Rapport spécial du Gérant
- Liasse fiscale

Vous trouverez également un chèque de **45,73 Euros** à votre ordre

Merci de m'adresser le récépissé de dépôt ainsi que votre facture.

D'avance je vous en remercie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, à l'assurance de ma parfaite considération.

Ph. MAYERAU



Téléphone : 00 33 (0)5 33 47 97 71 / Télécopie : 00 33 (0)5 35 46 81 68 / mayerau@neuf.fr
1, Rue Pierre Rectoran - 64100 BAYONNE.